

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique portant sur la Déclaration de Projet pour l'aménagement et l'évolution du camping Yourte and Spa en « Parc Résidentiel de Loisirs » emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chisseaux, du lundi 29 avril 2019 au mercredi 29 mai 2019 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs.

La déclaration de projet a pour objet l'aménagement et l'extension du camping Yourte and Spa de Chisseaux afin que celui-ci puisse évoluer en « Parc Résidentiel de Loisirs ».

Monsieur BERNARD Jean-Louis a été désigné commissaire enquêteur titulaire par la Présidente du tribunal administratif d'Orléans.

L'ensemble des pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes Bléré-Val de Cher (CCBVC), ainsi qu'à la mairie de Chisseaux, pendant la durée de l'enquête, du lundi 29 avril 2019 09h00 au mercredi 29 mai 2019 12h00 inclus :

- En mairie de Chisseaux le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 – et le mardi de 15h00 à 18h30, 2 rue Nationale 37150 Chisseaux ;
- Au siège de la CCBVC du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 - 39 rue Gambetta 37150 Bléré ;
- A l'exception des dimanches et des jours fériés.

Les pièces du dossier seront également consultables et téléchargeables sur le site internet de la CCBVC : www.cc-blere-valdecher.fr.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées dans les registre mis à disposition du public dans les deux structures, être adressées à la CCBVC ou au commissaire enquêteur par écrit aux mêmes adresses, ou par voie électronique à l'adresse suivante : info@cc-blere-valdecher.fr.

Le commissaire enquêteur sera présent au siège de la CCBVC **ou** à la mairie de Chisseaux pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le lundi 29 avril 2019 de 09h00 à 12h00 au siège de la CCBVC ;
- Le mardi 21 mai 2019 de 15h00 à 18h00 à la mairie de Chisseaux ;
- Le mercredi 29 mai 2019 de 09h00 à 12h00 à la mairie de Chisseaux.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Mme COCHIN Jocelyne, Présidente de la CCBVC, ou de M. AUGIAS Franck, Maire de Chisseaux.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de la CCBVC, à la mairie de Chisseaux et à la Préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet de la CCBVC.

A l'issue de l'instruction, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation de la déclaration de projet ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de déclaration de projet en vue de cette approbation.